

Mars 2016

n°222

**Compte-rendu
De la réunion du
8 mars 2016**

Flash communal

Grammond

Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Jean-Marc GANDIN (Adjoint)
- Maurice FULCHIRON (Adjoint)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Karen BONNIER
- Solange POULAT
- Séverine VILLEMAGNE
- Olivier BONNEFOY
- Marina VILLARD
- Isabelle PONCET
- Xavier GRANJON
- Emmanuel ROUSSET
- Gérard THIZY
- Didier THELISSON
- Danielle POULAT

▪ **Subventions communales 2016 :**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes : AFR Garderie : 22.580 €, AFR CLSH : 1.500 €, AFR Pôle jeunes : 3.000 €, AFR TAP : 460 €, Sou des écoles (classe découverte) : 780 €, CEDO : 153 €, ADMR : 168 €, Association des infirmes cérébraux : 122 €, ADAPEI : 122€, Centre social de Chazelles : 122 €, Prévention routière : 50 €, Ciné des Monts du Lyonnais : 390 €, Lire et faire lire : 100 €, MFR St Laurent de Chamousset : 20 €, BTP CFA Loire : 20 €, Lycée des Monts du Lyonnais : 20 €.

Pour les associations de Grammond : Familles Rurales, CEDO, ACCA, FNACA, Club de l'amitié, Sou des Ecoles, Tourisme et loisirs et Avenir Foot Pays de Coise, le Conseil décide de leur verser 150 € pour financer une partie de la location d'une salle communale.

La commune versera à l'Epi, la somme de 44,20 € correspondante à des remboursements de frais.

▪ **Taux d'imposition 2016 :**

Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 0,5 % les taux des 3 taxes directes locales ainsi la part communale de la taxe d'habitation sera désormais de 8,76 %, celle de la taxe foncière (bâti) de 17,12 % et celle de la taxe foncière (non bâti) de 38,76 %

▪ **Redevance chauffage appartement de Mme Guillaumond :**

Au vu de l'évolution du prix du fioul au cours de l'hiver, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter la redevance chauffage de Mme Guillaumond. Elle sera de 520 € par semestre.

▪ **Demandes de subvention :**

Le Conseil Municipal décide de solliciter l'aide du Conseil Départemental au titre de l'enveloppe cantonale de solidarité pour l'aider à financer l'achat de l'auto laveuse et la réalisation d'un plan d'adressage de la commune pour un montant total de 13.737,90 € H.T.

Le montant des heures de déneigement s'élève à 1.100,58 € H.T pour l'hiver 2015-2016. Une dotation du Conseil Départemental est sollicitée au titre des travaux de déneigement des voies communales.

▪ **Présentation du nouveau contrat de prestation de services de Cholton :**

Le Conseil Municipal accepte le nouveau contrat proposé par Cholton d'un montant de 4.420 € H.T. conclut pour une période de 3 ans qui débutera le 1er mars 2016. Sont compris dans ce contrat, la mise à disposition d'une équipe d'intervention 24H/24, le lavage des réservoirs, la création d'un SIG des réseaux d'eau potable et la réalisation de travaux pour un montant annuel de 2.000 €.

▪ **Adressage de la commune :**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que pour permettre un meilleur raccordement des particuliers au réseau très haut débit qui devrait arriver courant 2017 sur la commune, il y a lieu de réaliser un adressage complet de la commune avec une numérotation de toutes les habitations. Après avoir pris connaissance des devis établis par La Poste et Géolis, le Conseil Municipal décide de se faire assister par La Poste pour réaliser ce travail.

▪ **Pôle jeunes :**

Familles Rurales ayant obtenu une subvention pour réaliser des travaux au pôle jeunes, une rencontre a eu lieu sur place pour voir ce qu'il convenait de programmer sachant que le projet de cantine prévoit de modifier l'accès à l'étage supérieur.

Mars 2016

n°222

Compte-rendu De la réunion du 8 mars 2016

▪ Intercommunalité :

Le Maire informe le Conseil Municipal que lors de la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) du 29 février, l'amendement consistant à demander un rattachement des communes de Grammond, Chevrières, Viricelles, Virigneux, Chatelus et St Denis sur Coise à une communauté de communes « Monts du Lyonnais-SIMOLY » a été refusé. Il précise que de nouvelles rencontres sont programmées avec le Secrétaire Général de la Préfecture de la Loire, M. LACROIX et le Président du Conseil Départemental, Bernard Bonne dans le but de déposer un nouvel amendement pour la prochaine CDCI qui aura lieu le 30 mars. Pour plus de cohérence, cet amendement demanderait le rattachement de l'intégralité de la communauté de communes de Forez en Lyonnais à une communauté de communes « Monts du Lyonnais- SIMOLY » comme le préconise le préfet et la CDCI du Rhône.

▪ Environnement :

La commission environnement prendra contact prochainement avec l'équipe pédagogique de l'école pour proposer de sensibiliser les élèves sur divers thèmes environnementaux (l'eau, le traitement des déchets,...) avec l'aide d'organismes spécialisés tels que le SIMOLY ou CHOLTON.

Mars 2016

n°222

Informations diverses

✓ Recensement militaire :

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **avril 2000**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans.

✓ Secrétariat de mairie:

Il sera fermé le **jeudi 31 mars après-midi** pour cause de formation et du **vendredi 15 au mercredi 20 avril inclus** pour cause de congés.

✓ Rue de la Victoire :

Les travaux de réfection des réseaux de la Rue de la Victoire débuteront **le lundi 4 avril** et devrait durer environ 3 mois. Selon l'avancement du chantier la rue sera parfois interdite à la circulation mais l'accès des riverains sera maintenu. En revanche nous vous invitons à ne pas garer vos véhicules sur la chaussée. Nous nous excusons par avance pour la gêne occasionnée par ces travaux et nous vous remercions de votre compréhension.

✓ Inscription des enfants à l'école pour la rentrée 2016-2017 :

Les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée prochaine se feront à l'école :

- le **mercredi 23 mars** de 8h30 à 11h30
- le **mardi 29 mars** de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45
- le **mardi 5 avril** de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45

Les documents nécessaires :

- le livret de famille
- le carnet de santé (vaccins obligatoires à jour)

Si ces dates ne vous conviennent pas, merci de prendre RDV avec Anne Thizy, directrice de l'école, au **04 77 20 74 26**